

## Attribution de stock-options au profit de salariés et mandataires sociaux d'Avanquest, arrêt du programme de rachat d'actions et cessation du contrat de liquidité

**Paris, France – le 29 novembre 2016.** Le Groupe Avanquest (ISIN : FR0004026714) (le « **Groupe** » ou la « **Société** ») annonce aujourd'hui l'attribution de stock-options au profit de ses salariés et ses mandataires sociaux. Par ailleurs, le Groupe a décidé l'arrêt de son programme de rachat d'actions et la cessation du contrat de liquidité qu'elle avait conclu avec la société Kepler Chevreux, les conditions de marché ne justifiant plus leur maintien.

### Attribution de stock-options

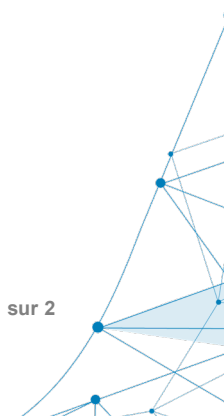
Conformément à la délégation qui lui avait été consentie par l'Assemblée Générale des actionnaires réunie le 30 novembre 2015, le Directoire d'Avanquest a décidé, le 25 novembre 2016, d'approuver la mise en place d'un plan d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions (les « **Stock-Options** ») afin de pouvoir récompenser et fidéliser les membres de son personnel salarié ainsi que ses mandataires sociaux.

Dans le cadre de ce plan, le Directoire a décidé le même jour, sur proposition du Comité des rémunérations, d'attribuer des stock-options à l'ensemble des salariés de la Société ainsi qu'à certains de ses mandataires sociaux, dont M. Pierre Cesarini, président du Directoire.

Au total, 18 765 927 stock-options ont été attribuées, chacune donnant droit de souscrire à une nouvelle action au prix de 0,10 euro. Ces attributions représentent un nombre d'actions théoriques d'environ 5 % du capital social de la Société, composé actuellement de 375 318 555 actions.

Les stock-options ont une durée de 10 ans et ne seront exerçables qu'au bout de 3 ans à compter de leur attribution et sous réserve de l'atteinte de certains critères liés à la performance du Groupe. Par exception, les stock-options deviendront immédiatement exerçables en cas de changement de contrôle du Groupe.

Conformément à l'article L. 225-185 du Code de commerce, les bénéficiaires membres du Directoire devront conserver, au nominatif, au moins 5 % des actions issues de la levée des stock-options jusqu'à la cessation de leurs fonctions.



**Arrêt du programme de rachat d'actions et cessation du contrat de liquidité**

Par décision du Directoire du 25 novembre 2016, Avanquest annonce avoir mis fin au programme de rachat d'actions (le « **Programme de rachat** ») qui était mis en œuvre conformément à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale des actionnaires réunie le 30 novembre 2015.

Entre le 8 mars 2016 date du début de Programme de rachat, et le 29 novembre 2016, la Société a acquis 26 629 791 actions propres représentant 7,09 % du capital social.

La Société détient actuellement 26 629 791 actions propres, équivalant à 7,09 % de son capital social. Le détail des transactions réalisées dans le cadre du Programme de rachat sont disponibles sur le site Internet de la Société à l'adresse suivante : [www.avanquest-group.com](http://www.avanquest-group.com) - rubrique « Investisseurs / Informations réglementaires ».

Par ailleurs, Avanquest annonce également avoir mis fin au contrat de liquidité conclu avec la société Kepler Chevreux le 28 janvier 2013. Ce contrat ne se justifiait plus compte tenu de la liquidité importante constatée sur le marché de l'action de la Société. Cette résiliation prend effet le 30 novembre.

Au 29 novembre 2016, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 0 titre,
- 42 272,36 euros.

**Prochains évènements :**

- Assemblée Générale Mixte : 30 novembre 2016
- Chiffre d'affaires semestriel (juillet à décembre 2016) : 9 février 2017

À propos d'Avanquest :

*Acteur global de l'Internet et du mobile, Avanquest fait partie des quelques groupes français de ce secteur à réaliser plus de 100 millions d'euros de chiffre d'affaires, dont plus de la moitié aux États-Unis. Sous l'impulsion de son Président, Pierre Cesarini, Avanquest a opéré une réorientation stratégique centrée sur trois domaines d'activités – l'impression digitale à travers sa nouvelle division PlanetArt, la gestion de l'Internet des objets via sa division myDevices et enfin son activité d'e-commerce via sa division Avanquest Software :*

- *PlanetArt : leader mondial de l'impression sur mobile notamment à travers son offre FreePrints – la solution la moins chère et la plus simple au monde pour imprimer ses photos de son smartphone – FreePrints a déjà conquis plus de 4,5 millions de clients, chiffre en progression de plus de 100 % en un an ;*
- *myDevices : plateforme globale de gestion de l'Internet des Objets (IoT), permettant aux grandes entreprises, quel que soit leur secteur d'activité, de développer et de déployer rapidement une solution IoT pour leurs clients ;*
- *Avanquest Software : 1er distributeur mondial de logiciels tierces parties. Avanquest Software vend tous les ans plus d'un million de logiciels via ses sites web et points de vente à travers le monde.*

